

miséricordieux, le Dieu de Mgr de Laval et de Champlain, le Dieu de nos martyrs et de nos héros, exaucer cette prière qui montera vers lui avec celle de tout le peuple ! Puisse cette bénédiction vous conserver longtemps et toujours, vous, vos enfants et les enfants de vos enfants, dans ces convictions religieuses et cette pratique chrétienne qui sont votre honneur, votre consolation et votre force ! Puisse, dans cent ans et dans trois cents ans, un autre successeur de Mgr de Laval vous retrouver dans vos enfants, français encore, catholiques toujours, autour de l'autel du Dieu vivant et vous bénir dans vos descendants, comme je les aurai bénis dans leurs pères !

A ces causes et le Saint Nom de Dieu invoqué, nous réglons ce qui suit :

1° Le vendredi, 3 juillet — anniversaire précis de la fondation de Québec — on chantera, dans toutes les églises du diocèse, à l'heure jugée convenable par MM. les Curés, une grand'messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Joseph premier patron de ce pays, pour remercier Dieu de la protection qu'il nous a accordée par l'intercession de ce grand Saint.

On aura soin, à cette messe, de faire chanter l'hymne *Te Joseph, celebrent*.

Si cette lettre pastorale n'arrive pas à temps pour que l'annonce puisse être faite au prône, le dimanche 28 juin, MM. les Curés la remettront à un jour subséquent, mais le plus tôt possible.

2° Le dimanche, 26 juillet, jour où la sainte messe sera célébrée en plein air sur les Plaines d'Abraham, on chantera dans toutes les églises du diocèse, à la suite de la grand'messe, ou de la messe principale dans les chapelles des communautés, un *Te Deum* d'actions de grâces pour remercier Dieu du don de la foi et de la prospérité de notre pays et le prier de continuer au peuple canadien la protection dont il a besoin pour demeurer, comme pendant ces trois derniers siècles, fidèle à l'Eglise catholique et à ses divins enseignements.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.